

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Peintre anticorrosion

Numéro du CQP	049 - 2005 03 13
Date d'échéance	Décembre 2018
Créé par les CPNE du	15 mars 2005

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	Groupement des entreprises de peinture industrielle (GEPI) 9 rue LA Pérouse 75784 Paris cedex 16	Patrick Robert Tél : 01 40 69 53 74

Secteur d'activité	Bâtiment
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>L'ouvrier professionnel peintre anticorrosion réalise sur chantier ou en atelier, à partir des directives de sa hiérarchie et au sein d'une équipe, des opérations de traitement de surface :</p> <ul style="list-style-type: none">- prépare les surfaces à traiter,- applique les revêtements de peinture en toute épaisseur. <p>Responsable de la bonne exécution de travaux courants en peinture anticorrosion, il veille à son auto-contrôle. Il exécute les travaux qui lui sont confiés dans le respect des règles professionnelles, de la Qualité, de la Prévention des risques et de la Sécurité.</p>
---------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Dénomination de la Qualification	Ouvrier Professionnel
----------------------------------	-----------------------

Classement	Niveau II coefficient 185 CCN ouvrier du bâtiment
------------	---------------------------------------------------

CQP n° 049 2005 03 13 – Peintre anti-corrosion
Référentiel d'activités

ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION
<p>1. Implantation et repli de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planter et sécuriser l'aire de chantier (échafaudages, PEMP ; stockage, évacuation des déchets en respectant et appliquant les règles de protection des biens et des personnes • Participer au repli de chantier 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre capable de sécuriser et d'organiser son poste de travail dans le respect des consignes de l'encadrement ➤ Etre capable de nettoyer le matériel et assurer son entretien de base ➤ Etre capable d'exécuter les travaux de préparation par la mise en œuvre de matériels, outillages appropriés : <ul style="list-style-type: none"> - masquage - dégraissage - piquage, brossage, grattage, ponçage - décapage par projection d'abrasif - décapage à l'eau sous pression - dépolissage
<p>2 . Exécution des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer les surfaces en respectant les procédés spécifiés par l'encadrement • Préparer les produits (conformément à la fiche technique) • Appliquer des produits selon les consignes de l'encadrement et en respectant les normes de protection des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre capable de préparer les produits en respectant les fiches de données de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - dosage des composants - appréciation des quantités - malaxage et utilisation du malaxeur ➤ Etre capable de mettre en œuvre les différents types d'application en respectant les modes opératoires selon les règles de l'art : <ul style="list-style-type: none"> - les différents procédés d'application - les procédés revêtements spéciaux
<p>3 . Communication et comportement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser son aire de travail et s'autocontrôler en respectant les Organisation - Autocontrôle – Qualité • Communiquer efficacement avec sa hiérarchie et le client • Veiller à respecter tout au long du chantier les directives HSE 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre capable de s'auto contrôler en cours de réalisation ➤ Etre capable de participer à l'image de marque de l'entreprise et communiquer avec ses pairs, sa hiérarchie ➤ Etre capable de respecter et appliquer en permanence les règles de prévention individuelles et collectives (législation, réglementation, consignes, port des équipements de protection individuelle ➤ Etre capable de maîtriser et appliquer les gestes et postures adaptés aux travaux à réaliser, de protections collectives...) ➤ Etre capable de veiller à maintenir propre les installations de chantier, se laver les mains et se changer avant de sortir du chantier, respecter les consignes de l'entreprise ... ➤ Etre capable de respecter et appliquer les directives environnementales de l'entreprise (déchets, produits dangereux, rejets...)